



Didier Baichère
Votre député

Compte rendu de mandat



Depuis 4 ans, je tiens les engagements pris devant vous en juin 2017 : soutenir les entreprises et les plus fragiles, protéger la République et ses institutions contre ceux qui cherchent à leur nuire, mettre en œuvre un plan de relance ambitieux pour notre pays, écologique et européen.

Nous travaillons ensemble pour améliorer le quotidien de toutes les familles. Le contexte inédit de crise sanitaire nous a conduit à prendre des décisions fortes pour une relance rapide et efficace de notre économie et pour aménager nos vies quotidiennes afin d'être protégés le plus possible de la pandémie. Le plan de vaccination inédit, que nous pilotons avec les collectivités locales, est un succès grâce à la mobilisation de chacun d'entre nous.

Au-delà de la mise en œuvre du programme porté en 2017, j'ai pris des initiatives pour aller plus loin et porter des propositions fidèles à mes engagements et mes valeurs. J'ai eu l'occasion de vous présenter le plan famille pour améliorer l'équilibre familial de nos soldats. J'ai œuvré au sein de la commission des affaires sociales pour consolider notre politique en faveur du travail et de la réussite pour tous autour du triptyque emploi, formation et accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Après deux ans de travaux et d'échanges avec de nombreux acteurs institutionnels, industriels et associatifs, j'ai déposé une nouvelle proposition de loi d'expérimentation pour créer le cadre d'analyse scientifique et une consultation citoyenne sur les dispositifs de reconnaissance faciale par l'intelligence artificielle. Avec cette proposition de loi, je souhaite privilégier au sein de l'Europe « une voie Française », celle qui permet d'aborder de manière méthodique, scientifique et éthique les différents cas d'usage liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Cette dernière année de mandat qui s'annonce sera l'occasion d'aller encore plus loin dans le travail engagé pour vous, pour les Yvelines et pour la France.

Didier Baichère

Solidarité et Santé

En cette période de crise sanitaire, nous avons pris des mesures inédites pour soutenir les hôpitaux, le personnel soignant et pour améliorer le pouvoir d'achat des Français tout en protégeant les plus fragiles.

→ SÉCURITÉ DE LA SANTÉ



Une hausse moyenne de 183 € par mois pour les personnels non médicaux des établissements de santé, des EPHAD et établissements rattachés, et pour les soignants des établissements et services sociaux et médico-sociaux financés par l'Assurance maladie

Une hausse entre 290 € et 651 € par mois pour les personnels soignants paramédicaux des établissements de la fonction publique et du secteur privé

→ AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT



80 % des foyers bénéficient de la suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale depuis 2020. En 2021, pour les 20 % de foyers restants une diminution progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023

La diminution massive de l'impôt sur le revenu. Le taux de la première tranche du barème progressif est réduit de 14 % à 11 %

Le prélèvement à la source permet une collecte de l'impôt plus juste

→ PROTECTION DES PLUS FRAGILES



Une revalorisation des pensions des retraités modestes et de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées à 906 €

Une revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé à 903 €

Journée Nationale des Aidants à Versailles

En France 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie. Le congé indemnisé pour les proches aidants est entré en vigueur le 1er octobre 2020. Ce droit matérialise un soutien de l'État à ces millions d'invisibles, qui sont les acteurs de première ligne de la solidarité.



Jeunesse

Nous nous sommes employés à protéger tous les Français sans relâche au cours de ces 12 mois écoulés pour faire face à la crise sanitaire. Accompagner les jeunes et soutenir les étudiants ont été parmi nos priorités.



SOUTIEN AUX JEUNES



Une aide exceptionnelle de 5 000 € pour recruter un alternant de moins de 18 ans ou de 8 000 € pour recruter un alternant de plus de 18 ans

Une aide exceptionnelle de 200 € versée à plus de 800 000 jeunes pour compenser la perte de revenu liée à l'arrêt temporaire d'un emploi ou d'un stage



SOUTIEN SPÉCIFIQUE AUX ÉTUDIANTS

La création de 20 000 emplois étudiants et de 30 000 stages étudiants



Les repas à 1 € dans les cités Universitaires pour les étudiants

Une aide d'urgence de 500 € du CROUS mise à disposition

La possibilité d'avoir accès à une consultation psychologique gratuite

Le doublement du budget alloué aux CROUS pendant la crise



INVESTISSEMENT ÉDUCATIF INÉDIT

Réduction à 12 du nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones REP et REP+



Abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans

Introduction des petits déjeuners gratuits et des repas à la cantine à 1 €

« 1 Jeune 1 Solution » dans les Yvelines

L'objectif est d'orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir avec notamment :

Le « Parcours personnalisés décrocheurs 16-18 ans » (La Promo 16-18 AFPA) et la « Garantie jeunes » pour accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure assortis d'un soutien financier de 500 € par mois.



Transition écologique

Depuis 2017, nous sommes engagés pour la transformation de la France, pour un pays plus fort, écologique et solidaire.



MESURES POUR LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE

La création d'un Haut Conseil pour le Climat, instance indépendante de contrôle et l'organisation d'une Convention Citoyenne sur le Climat



La création de juridictions spécialisées en matière d'environnement dans chaque Cour d'appel

La France est le premier pays au monde à mettre en place une évaluation environnementale de l'ensemble de son budget avec la mise en place du budget vert



MESURES CONCRÈTES POUR LE CLIMAT

Plus de 300 000 aides pour la rénovation thermique des bâtiments avec Ma Prime Renov'

Le forfait « mobilités durables » (jusqu'à 400 €/an) pour promouvoir les mobilités douces



Le bonus écologique jusqu'à 7 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique

L'interdiction progressive des plastiques à usage unique

Le score carbone pour mesurer l'empreinte environnementale des produits de consommation



MESURE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



La création de l'Office français de la biodiversité

« Urgence climatique = Urgence politique »

J'ai participé, en compagnie d'autres députés, à un atelier proposé par l'association « La Fresque du Climat » en mars dernier. Nous avons échangé sur les conclusions du rapport du GIEC et les enjeux socio-politiques du changement climatique.

Plus que jamais, nous devons nous engager ensemble dans une compréhension commune de ces enjeux.



Emploi

Depuis mars 2020, face à une crise sanitaire, économique et sociale d'une ampleur inédite, nous avons engagé près de 100 milliards d'euros pour soutenir notre économie et protéger l'emploi des Français au plus près des territoires.



PROTÉGER DIRECTEMENT L'EMPLOI

Le dispositif d'activité partielle a bénéficié à plus de **9 millions de salariés** et en protège encore **2,7 millions actuellement**



Nous avons mis en place des **prêts garantis par l'État** pour soutenir la trésorerie des entreprises et la reprise d'activité

Nous avons pris des mesures d'allègement et de report de charges fiscales et sociales inédites

Le **télétravail a été privilégié pendant la crise sanitaire** et l'est encore avec **68 % de salariés favorables à une journée de télétravail par semaine**



AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

Suppression des cotisations salariales d'assurance maladie et chômage



Allègement des cotisations patronales depuis 2019

Extension de l'expérimentation Territoires zéro-chômeur de longue durée



PROTÉGER LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES



Prolongement des droits des demandeurs d'emploi

Mise en place d'une **garantie de revenu minimum de 900 €** pour les travailleurs précaires

Expérimentation du « Contrat passerelle »

Il s'agit de la mise à disposition d'une personne en fin de parcours d'insertion au sein d'une entreprise dite classique. Cette mise à disposition peut alors se solder par un recrutement sans période d'essai. Cette expérimentation vise à faciliter le passage des personnes éloignées de l'emploi d'une structure d'insertion à une entreprise de droit commun.



Yvelines

L'État a mis en place dans la concertation des aides ciblées, un fonds de solidarité pour les entreprises les plus touchées par la crise. Les collectivités locales peuvent contribuer au financement des fonds pour les plus petites entreprises.

PLAN DE RELANCE

Données de 01/10/2020



AIDES AUX ARTISANS / COMMERÇANTS :

→ **14,04 millions d'euros** alloués à près de 17 363 artisans / commerçants dans le département des Yvelines

→ **971, 89 millions d'euros** alloués à plus d'un million d'artisans / commerçants à l'échelle nationale

#FranceRelance

www.didierbaichere.fr

PLAN DE RELANCE

Données de 01/10/2020



FONDS DE SOLIDARITÉ :

→ **120, 24 millions d'euros** alloués à plus de 30 000 entreprises dans le département des Yvelines

→ **6 472, 04 millions d'euros** alloués à plus d'un million d'entreprises à l'échelle nationale

#FranceRelance

www.didierbaichere.fr

PLAN DE RELANCE

Données de 01/10/2020



ACTIVITÉ PARTIELLE :

→ **378 825 salariés** bénéficiaires de l'activité partielle dans plus de 22 000 entreprises dans le département des Yvelines

→ **14 162 470 salariés** bénéficiaires de l'activité partielle dans plus d'un million d'entreprises à l'échelle nationale

#FranceRelance

www.didierbaichere.fr

PLAN DE RELANCE

Données de 01/10/2020



PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT :

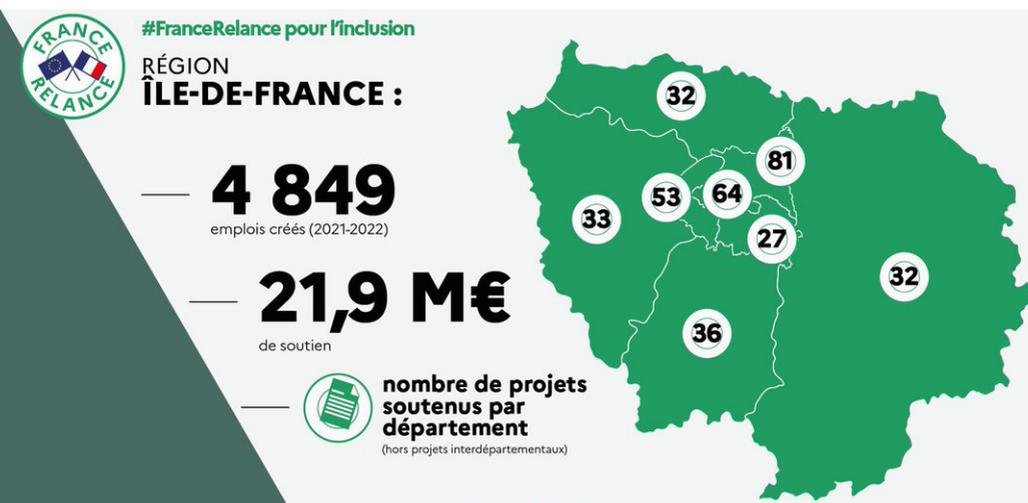
→ **280, 36 millions d'euros** alloués à plus de 10 000 bénéficiaires dans le département des Yvelines

→ **120 707, 33 millions d'euros** alloués à plus de 500 000 bénéficiaires à l'échelle nationale

#FranceRelance

www.didierbaichere.fr

Depuis 2020, pour faire face à la crise sanitaire, l'État a fortement contribué au maintien des aides financières pour les entreprises d'insertion qui sont touchées par la crise comme n'importe quel secteur d'activité.





Didier Baichère

Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

didier.baichere@assemblee-nationale.fr

Suivez toute mon actualité sur les réseaux sociaux



www.didierbaichere.fr | 13 rue Montbauron, 78000 Versailles | 09 62 54 79 68